



VJ11C2502153.00

EXPÉDITION

PROCÈS-VERBAL D'INVENTAIRE

24.2.2025

Liquidation judiciaire du 12.2.2025

**LIMOUX, 28 rue des Augustins
Inventaire des actifs de madame Gaëlle BARIAL**



Le vingt-quatre février deux mille vingt cinq

A la demande de :

Madame la greffière en chef du Tribunal de Commerce de Carcassonne situé 34 rue de Strasbourg à CARCASSONNE (11000),

Agissant en vertu :

Du jugement rendu par le Tribunal de commerce de CARCASSONNE en date du 12 février 2025 au terme duquel une procédure de liquidation judiciaire simplifiée a été ouverte à l'encontre de madame Gaëlle ABRIAL, immatriculée sous le numéro 893639948 et domiciliée 28 rue des Augustins à LIMOUX (11300), me commettant à l'effet de dresser l'inventaire de ses actifs mobiliers.

Ce à quoi déférant :

Je soussigné, Arnaud DURAND, Commissaire de Justice associé de l'étude AJC, dont le siège est 6 rue de la République à CARCASSONNE, titulaire de l'Office sis 6 rue de la République à CARCASSONNE (11000)

Certifie m'être rendu, ce jour à 9 heures, 28 rue des Augustins à LIMOUX (11300), où j'ai dressé l'inventaire qui suit :



Désignation



Lot de 3 présentoirs en bois blanc



Série de présentoirs à 1 - 3 - 4 tourniquets, avec lot de cartes postales



Série de 4 présentoirs HARIBO avec friandises



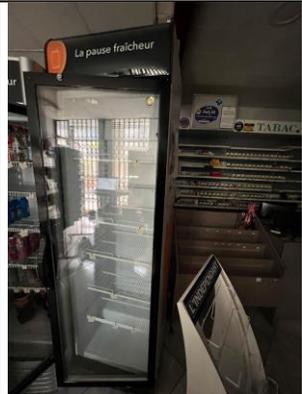


Vitrine en verre avec lot d'articles à bases de CBD



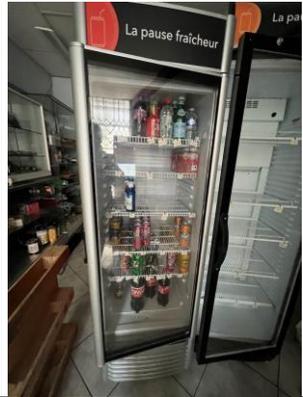
Vitrine 1 porte avec placard 2 portes en partie base

Meuble caisse artisanal avec présentoir



Vitrine réfrigérée La Pause Fraîcheur





Vitrine réfrigérée La Pause Fraîcheur



Présentoir mural pour cigarettes à 4 éléments



Imprimante CANON MAXIFY

Ecran ordinateur ALUHA

Lot d'articles de bimbelerie (bijoux fantaisies, couteaux, briquets, bouteilles d'alcool, peluches, livres, jouets, briquets, boîtes d'allumettes, livres de poche)





Système de caisse avec écran double HP, lecteur laser, imprimante, tiroir-caisse



Série de 5 présentoirs vitrés



Présentoir métallique pour magasins



Lot de piles tailles diverses





Lot de recharges pour cigarettes électroniques



Ordinateur portable HP



Broyeur à papier RAXEL ALPHA



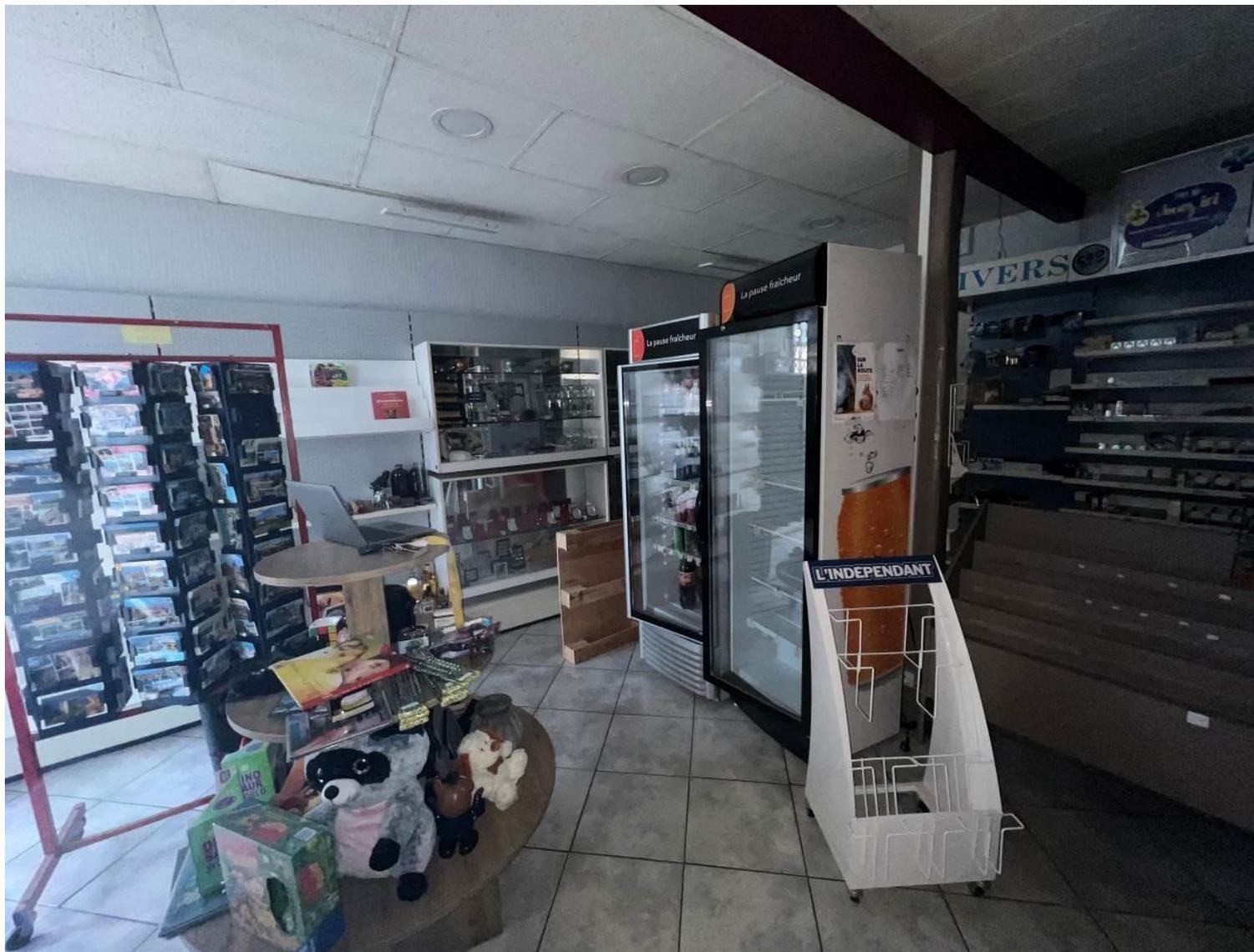
Aspirateur balai DYSON











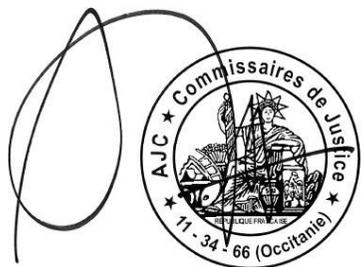




La représentante légale m'ayant informé de l'impossibilité d'être présente pour raisons médicales, à qui il a été oralement rappelé que toutes omissions ou dissimulations seraient pénalement sanctionnées, m'a déclaré :

- qu'aucun matériel ou équipement ne fait l'objet d'un dépôt, d'un gage, d'un leasing ou tout autre droit réel accessoire.
- que ni contrat ni bon de livraison contenant une clause de réserve de propriété n'ont été souscrits.
- qu'il n'a rien oublié ni dissimulé.

Et de tout ce que dessus, j'ai rédigé, sur quatorze pages, le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.



Arnaud DURAND, Commissaire de Justice associé

Coût : tel qu'il est indiqué sur l'original annexé au rang des minutes de l'étude.

